

2021-2022

INSCRIPTION CANTINE, GARDERIE, ÉTUDE



**Ouverture des inscriptions
à la restauration scolaire et
aux temps périscolaires 2021/2022
pour tous les élèves des écoles d'Allauch
DU 21 JUIN AU 09 JUILLET 2021**

INSCRIPTIONS A EFFECTUER SUR VOTRE ESPACE FAMILLE PERSONNEL :

<http://famille.allauch.com> , accès avec vos codes de connexion.

Pour une première activation, merci de contacter le Guichet Famille au 04 86 67 46 47. Si vous avez oublié votre identifiant, il s'agit du début de votre mail (avant l'@). Pour le mot de passe, cliquer sur « j'ai oublié mon mot de passe », noter votre identifiant puis vérifier vos mails.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION INTERNET DU 21/06 au 09/07/2021

Nous vous conseillons d'effectuer vos inscriptions sur PC ou en mode paysage sur un smartphone
2 étapes obligatoires sont nécessaires :

ETAPE 1 : INSCRIPTION À UN SERVICE

1. Une fois connecté avec vos codes, positionnez-vous sur votre tableau de bord, dans « **MA FAMILLE** » → Cliquer sur le bouton « **Créer une inscription** »
2. Sur la ligne de votre enfant → Sélectionner « **Inscription (service souhaité à choisir)** »
3. Suivre les étapes puis valider. Vous recevrez un mail de traitement de l'inscription.

ETAPE 2 : RESERVATIONS DES JOURS SOUHAITÉS (Important et obligatoire afin de finaliser l'inscription pour la restauration, l'accueil surveillé, l'étude et la garderie du soir)

A la fin de l'étape 1 (inscription) ou dans « **MA FAMILLE** », sélectionner l'onglet "**MODIFIER LES RESERVATIONS**", choisir l'inscription souhaitée. Lire les informations et cliquer sur « **COMMENCER** ». A l'étape suivante, un calendrier mensuel apparait.

Afin de sélectionner les jours sur l'ensemble de l'année scolaire, procéder comme suit :

En haut à droite du calendrier, cliquer sur « **APPLIQUER UNE PERIODICITÉ** »
(passer en mode paysage sur smartphone afin de visualiser cette option)



1. Vérifier les dates d'inscriptions puis cliquer sur suivant ↵
2. Indiquer si vous souhaitez un rythme (sur 2 semaines si garde alternée) puis suivant ↵
3. Cocher vos jours de réservations hebdomadaires souhaités puis cliquer sur **Appliquer la périodicité** ↵
4. Le calendrier se coche automatiquement, cliquer en bas à droite sur **ETAPE 2** ↵ un récapitulatif est affiché puis cliquer sur **VALIDER**, c'est terminé.
5. Vous recevrez un mail avec le récapitulatif des jours réservés.

INFORMATION GARDERIE DU MATIN : Aucune réservation de jour n'est nécessaire pour la garderie matin, c'est une facturation à la présence, l'inscription suffit.